

**DÉLIBÉRATION N°2025-2026_70
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance en date du 10 mars 2026

6. Affaires immobilières

6.2. Présentation de la phase d'avant-projet définitif (APD) du numéricum (pour vote)

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 26 Membres représentés : 5 Total : 31	Suffrages exprimés : 31 Pour : 31 Contre : 0

VU le code de l'éducation, en particulier son article L. 712-3 ;

VU les statuts de l'université Marie et Louis Pasteur et notamment son article 8.2 ;

VU la délibération n° 2021-2022_80 du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté, relative à la validation du projet FEDER Numéricum Santé ;

VU la délibération n° 2022-2023_054 du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté, relative au portage de la maîtrise d'ouvrage UFC pour le Numéricum Santé ;

VU la délibération n°2024-2025_024 du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur relative à la validation du DEX et du dossier de labellisation Numéricum Santé.

Contexte et objectifs

Implanté sur le campus des Hauts du Chazal, le Numericum Santé sera situé dans le prolongement du bâtiment Socrate.

Il permettra :

- d'améliorer et homogénéiser l'offre de formations pluri-professionnelle et multidisciplinaire ;
- de développer des formations continues au travers d'outils de simulations ;
- de valoriser le champ de l'innovation pédagogique et de l'innovation en santé ;
- d'améliorer l'attractivité territoriale vis-à-vis des professionnels de santé et des étudiants en santé ;
- de créer un Centre de référence de Type 3 ;
- d'anticiper l'avenir en proposant une construction évolutive dans la perspective d'extension.

Rappel du calendrier :

La construction du Numericum a été inscrite au CPER 2021-2027.

La phase APD a été rendue par l'équipe de Maitrise d'œuvre le 13 février 2026.

A l'issue de cette étape :

- Le Permis de Construire pourra être déposé (courant avril)
- La phase PRO pourra débuter dans l'optique de procéder à la consultation des entreprises au mois de juin 2026.

Le projet en chiffres :

Surface Utile : 1056 m²

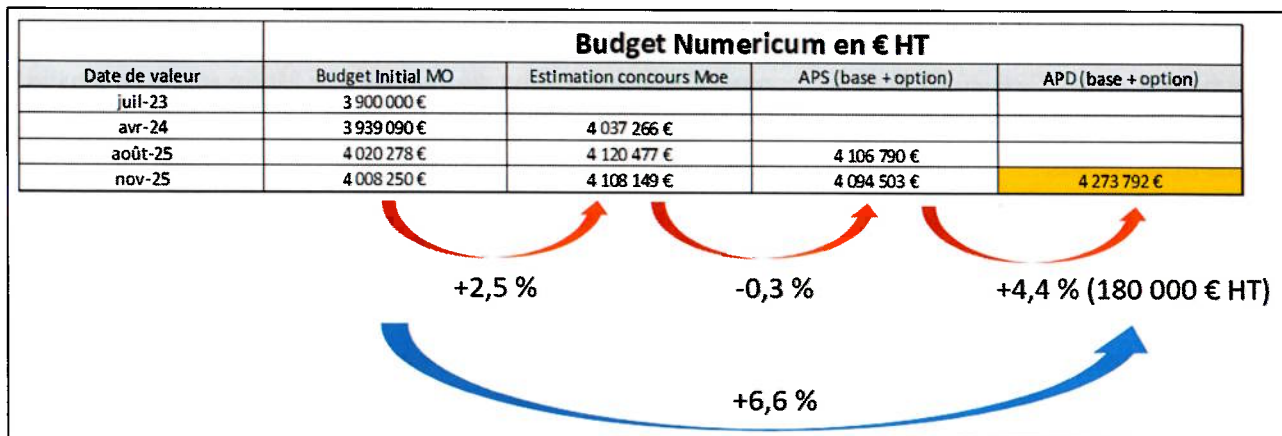
Coût prévisionnel : 7 000 000 € TTC TDC

Plan de financement initial (en M€ TTC TDC) :

- CPER 2021-2027 :
 - o 2M€ / État
 - o 2M€ / Région
 - o 2M€ Grand Besançon Métropole
- UMLP fonds propres : 1M€

Pilotage de l'opération : Maitrise d'ouvrage UMLP

Evolution du Budget de l'opération :



Entre la phase APS et la Phase APD, le budget a subi une hausse de 4,4% qui s'explique par :

- Amélioration du bâti pour s'approcher de la norme Passiv'Haus (Ossature Bois / Paille - Menuiseries extérieures triple vitrage - augmentation significative des isolants sous dalles, en doublages extérieurs des murs et sur toitures) • 56 500 € HT
- Gestion des EP à la parcelle (en attendant résultats Etudes Hydrogéologue) (économie possible de 18 K€HT si infiltration en profondeur) • 79 200 € HT
- Prestations supplémentaires pour le lot électricité (augmentation de nombre de postes de travail, rajout matériel vidéo / audio, téléphone, caméras, micros, terminaux pour écrans et videoprojection...) • 30 000 € HT
- Modification du programme (Aménagement du hall de l'entrée haute, sanitaire au RDC, aménagement d'une salle de cours dans le local stockage) • 16 000 € HT

Total: 181 700 € HT

Répartition des coûts de l'opération

Principaux postes de dépenses	Montant TTC		
	Montant initial	Montant actualisé	Montant actualisé
	(CSS fin 2022)	(janv. 2025)	(fév. 2026)
Assistance à maîtrise d'ouvrage (programme, contrôleur technique, etc...)	1 488 000 €	313 517 €	313 954 €
Etudes conception (Maîtrise d'oeuvre, ..)	504 000 €	541 764 €	541 764 €
Travaux	3 360 000 €	5 024 719 €	5 128 550 €
Autres frais (notamment aléas, révisions, ...)	648 000 €	1 120 000 €	1 015 732 €
Total	6 000 000 €	7 000 000 €	7 000 000 €

Quelques dates et échéances :

Études de programmation détaillée	Septembre 2023 / février 2024	Terminé
Choix de maîtrise d'œuvre	Mars 2024 – Septembre 2024	Terminé
Études de conception	Septembre 2025 – Juin 2026	En cours
Consultation des entreprises	Juin à Septembre 2026	-
Travaux dont préparation	Octobre 2026 – Juin 2028	-
Livraison	Juillet 2028	-



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la phase d'avant-projet définitif (APD) du Numericum.

Besançon, le 10 mars 2026

Le Président de l'Université Marie et Louis Pasteur

Hugues DAUSSY



Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur : 16.03.2026
Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : 16.03.2026

Les établissements compaignes



Université Marie et Louis Pasteur

Les établissements associés

Université Marie et Louis Pasteur
1 rue Claude Goudimel
25030 Besançon cedex

Tél. : 03 81 66 66 66 – www.univ-fcomte.fr